

CONDAMNATION DU SILENCE COMPLICE DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES DES DROITS DE L'HOMME ET DE LA COUR PENALE INTERNATIONALE FACE AU CONFLIT AU MOYEN-ORIENT

L'Observatoire Africain pour la Sécurité et la Paix (OASP), tient à exprimer son indignation la plus totale face au silence assourdissant et complice des organisations internationales des droits de l'homme, en particulier Human Rights Watch, Amnesty International, et d'autres, concernant le conflit dévastateur qui secoue actuellement le Moyen-Orient, notamment entre Israël et l'Iran. Ce silence est d'autant plus choquant que des missiles continuent de s'abattre sur des populations civiles innocentes, semant la mort et la destruction.

Ces organisations, qui se targuent d'être les gardiennes des droits humains, ferment les yeux et font la sourde oreille face à ces atrocités.

Où sont les rapports détaillés, les condamnations fermes et les appels à la justice pour les victimes de ces attaques ?

Même les journalistes, souvent prompts à couvrir les crises humanitaires, restent étrangement silencieux face à ce qui ne peut être décrit que comme un génocide à ciel ouvert.

L'OASP dénonce avec la plus grande fermeté cette politique de deux poids, deux mesures. Si de tels événements se produisaient en Afrique, en particulier dans la région du Sahel, on aurait assisté à une avalanche de rapports et de déclarations mettant en cause la légitimité des dirigeants africains et leur manière de gouverner. Ces organisations crieraient au massacre et au génocide, exigeant des enquêtes immédiates et des interventions internationales. Le sujet allait être à la UNE de tous les médias internationaux.

Pourquoi cette différence de traitement ? Les populations civiles massacrées au Moyen-Orient ne sont-elles pas des êtres humains dignes de la même attention et de la même protection ? Pourquoi cet acharnement évident des organisations internationales des droits de l'homme quand il s'agit uniquement des pays africains ?

Aussi, l'OASP porte une attention particulière à la Cour Pénale Internationale (CPI), dont le silence est tout simplement scandaleux. Pourquoi aucune enquête du Procureur de la CPI n'a-t-elle été ouverte pour examiner les crimes commis au Moyen-Orient ? La CPI, qui se dit être le dernier recours pour les victimes de crimes internationaux, semble sélective dans son application de la justice. Où est la cohérence ? Où est l'équité ?

La CPI qui a toujours rapidement ouvert des enquêtes sur des situations en Afrique, reste étonnement muette face aux crimes commis au Moyen-Orient. Ce double standard est inacceptable et doit être dénoncé avec la plus grande vigueur.

À travers ce conflit, le monde entier voit désormais clairement que l'Afrique est la cible privilégiée de ces organisations internationales. Il est temps que le continent africain se fasse respecter et que justice soit rendue de manière égale et équitable pour toutes les victimes de violations des droits de l'homme, où qu'elles se trouvent.

L'OASP appelle la communauté internationale à briser ce silence complice et à agir avec la même vigueur et la même détermination pour protéger les vies humaines au Moyen-Orient, qu'elle le fait pour l'Afrique. Les droits de l'homme sont universels et doivent être défendus sans discrimination.

Enfin, l'OASP exige que la CPI ouvre immédiatement une enquête sur les crimes commis au Moyen-Orient et que les organisations des droits de l'homme fassent leur travail en dénonçant ces atrocités et en protégeant les victimes, afin que les auteurs de ces crimes puissent répondre de leurs actes tôt ou tard.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

contact@oasp-afrique.org / oasp-afrique.org

20/06/2025

